

Vœux au personnel communautaire 2009

Noiseau

Jeudi 15 janvier 2009

Cher(e)s collègues du Conseil Communautaire,

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie tout d'abord d'être venus nombreux aujourd'hui à Noiseau pour ce moment privilégié de la vie communautaire où, nous élus, avons l'occasion de vous rencontrer pour vous remercier de votre précieuse collaboration tout au long de l'année qui vient de s'achever, et vous souhaiter au seuil de cette nouvelle année, nos meilleurs vœux pour vous-mêmes et pour vos proches.

C'est la deuxième fois que je suis amené à vous adresser les vœux des membres du Conseil Communautaire puisqu'en 2007, j'ai assuré l'intérim du Président Jean-Marie POIRIER pendant quelques mois en raison de ses graves problèmes de santé.

Malheureusement, il nous a quittés quelques jours plus tard et Daniel URBAIN a pris le relais jusqu'au renouvellement des conseils municipaux qui est intervenu en mars 2008.

Je voudrais ici saluer mes deux prédécesseurs et leur témoigner notre reconnaissance et notre sympathie.

Comme vous le savez, les dernières élections municipales ont profondément renouvelé le conseil communautaire puisque la moitié de ses membres ne siégeait pas sous la précédente mandature.

Cette cérémonie est donc pour vous l'occasion privilégiée de faire connaissance avec vos nouveaux élus.

Le second trimestre de l'année 2008 fut consacré au renouvellement des instances communautaires. L'essentiel de cet important travail a été accompli avant les vacances estivales.

La structuration organisationnelle de notre Communauté achevée, l'activité a pu reprendre et ce qui restait de l'année 2008 fut bien rempli ...

Je citerai pour cela quelques chiffres qui traduisent utilement le travail accompli :

- Le conseil communautaire s'est réuni à 8 reprises pour débattre et adopter 120 délibérations. 97 % d'entre elles ont été adoptées à l'unanimité.
- 7 séances de la commission plénière ont été organisées afin de préparer les conseils communautaires.
- Par ailleurs, 15 réunions de Bureau se sont tenues au cours desquelles 39 délibérations ont été adoptées, toutes à l'unanimité.

Au total, les réunions du conseil communautaire, de la commission plénière et du Bureau ont donné lieu à plus de 40 heures de débat !

Cet important travail de l'organe délibérant s'est accompagné en outre de 12 réunions des commissions spécialisées, organisées par chacun des Vice-Présidents.

Sans me livrer à un inventaire systématique des réalisations de notre Communauté au cours de l'année 2008, je rappellerai toutefois quelques temps forts de l'année écoulée.

Au préalable, je vous donne 2 chiffres qui permettent d'illustrer l'activité des services en 2008 :

- 65 marchés ont été notifiés,
- leur montant total s'élève à près de 10 millions d'euros.

A cet égard, la signature d'une convention de services comptables et financiers avec la Trésorerie Générale, en février 2008, nous a permis de renforcer la coopération et l'échange avec les services de l'Etat.

Ce fut une première dans le département du Val-de-Marne puisque notre Communauté est toujours le seul établissement public de coopération intercommunale à avoir finalisé à ce jour un tel document.

Par ailleurs, il faut rappeler :

- la réalisation et la mise en service du bassin de stockage des eaux pluviales rue Racine à Ormesson,
- l'ouverture de la gare routière du pôle d'échanges multimodal de Boissy-Saint-Léger,

- la mise en service du parc relais de Sucy
- et encore les travaux de requalification du Chemin du Marais à Sucy-en-Brie.

Il s'agit là de la première décision importante adoptée par le conseil communautaire qui traduit dans les faits la priorité consacrée au développement économique au cours de ce mandat.

Dans cette perspective, les efforts et les moyens de la Communauté dans les prochains mois et les années à venir seront concentrés sur les trois opérations d'aménagement déclarées d'intérêt communautaire :

- le secteur Notre Dame à La Queue-en-Brie,
- le secteur Sucy ouest,
- la ZAC des Portes de Sucy,

Il s'agit là d'une décision qui s'impose aux élus du Haut Val-de-Marne puisque le produit de la seule ressource fiscale de notre Communauté, la taxe professionnelle versée par les entreprises, est inférieur de 40 % à la moyenne nationale et le contexte économique actuel rend par ailleurs la tâche plus ardue, mais le développement économique, priorité des priorités, n'empêchera pas la Communauté d'exercer pleinement ses 7 autres compétences.

La discussion budgétaire qui commencera dans les prochains jours permettra de déterminer un programme d'actions pour l'année qui vient, mais aussi de dégager une vision prospective à travers un plan pluriannuel sur certaines opérations.

Le séminaire de travail qui s'est tenu le 22 novembre dernier a déjà permis aux membres du Conseil Communautaire de prendre connaissance du contexte financier et des marges de manœuvres de notre Communauté qui sont, rappelons le, réduites.

Après ce propos général sur l'activité de la Communauté d'Agglomération, comment ne pas parler de vous qui êtes chargés de faire vivre le Haut Val-de-Marne au quotidien à l'occasion de cette cérémonie qui est la vôtre ?

Vous étiez 99 agents en fonction au 31 décembre 2008 au sein des services communautaires, dont 54 hommes et 45 femmes. L'âge moyen du personnel communautaire s'établit à 42 ans. 55 agents relèvent de la catégorie C, 25 de la catégorie B et 19 de la catégorie A.

Les agents non titulaires de la fonction publique territoriale représentent 15% de l'effectif global.

Il faut savoir par ailleurs que près de 55 % d'entre vous résident dans le Haut Val-de-Marne ... Mes collègues et moi-même ne pouvons que vous féliciter pour ce choix ... et près de 80%, résident dans le département du Val-de-Marne.

La moitié de l'effectif est affectée au sein des piscines communautaires, l'autre moitié étant répartie à parts égales entre les services administratifs et techniques.

Les agents exercent ainsi leurs fonctions sur 9 sites différents: le siège administratif à Sucy, les services techniques à Sucy et à Noiseau, les déchetteries à Sucy et à La Queue-en-Brie, les piscines à Sucy et à Boissy et l'ensemble sportif des Bordes à Chennevières.

Comme vous le savez, la Communauté a en outre fait l'acquisition en 2007 d'un ensemble immobilier situé à la Queue-en-Brie pour y héberger les services techniques.

J'ai souhaité dès le début de ce mandat que soit confié à un architecte le programme de réhabilitation de ces locaux.

Des crédits seront donc soumis au vote du Conseil Communautaire dans le cadre du budget primitif pour l'année 2009.

Dans l'hypothèse d'un vote favorable, les agents des services techniques pourraient emménager dans ces locaux à la fin de cette année.

Je souhaite aussi rappeler quelques points qui vous concernent directement dans l'exercice quotidien de vos missions.

Ainsi, ai-je été amené à nommer Monsieur OLIVIER, Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Je sais combien cette mission est délicate eu égard aux compétences de la Communauté et je l'assure de mon soutien.

Je vous invite bien évidemment à le contacter en tant que de besoin pour améliorer vos conditions de travail.

Par ailleurs, en fin d'année, vous avez massivement participé à l'élection de vos représentants au sein du comité technique paritaire.

Je profite de cette occasion pour féliciter vos 10 nouveaux élus qui ont été installés lors de la séance du 16 décembre dernier.

Je terminerai en vous précisant que vous serez destinataire dans les prochains jours d'une lettre d'informations périodique, transmise par courrier électronique, sur la vie de notre Communauté afin de renforcer la communication interne.

L'éclatement du personnel sur près de 10 sites m'a en effet convaincu de la nécessité de renforcer les liens, les échanges et les informations avec chaque agent.

Je sais par ailleurs qu'un grand nombre d'entre-vous consulte régulièrement notre site Internet afin de prendre connaissance des actualités ou bien encore des procès-verbaux et comptes-rendus des séances de l'organe délibérant.

Sachez que notre site Internet fait l'objet d'une centaine de visites par jour.

Il s'agit pour l'heure du seul vecteur de communication externe de notre Communauté.

Je conclurai enfin mon propos en adressant à chacune et chacun d'entre vous au nom des conseillers communautaires, des Vice-Présidents et en mon nom personnel nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2009 et nos plus sincères remerciements pour votre précieuse collaboration.

Je vous remercie de votre attention.

[Attendre les applaudissements d'usage, puis lire ce qui suit]

Pour poursuivre cette cérémonie, je vous propose maintenant de remettre à l'un d'entre vous la médaille d'honneur

régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 14 juillet 2008.

J'appelle pour cela Monsieur Charles PIVERT, Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe en fonction au sein du Service Environnement, médaille de Vermeil pour 30 années de service.

Né le 24 janvier 1950 sous le soleil de Fort-de-France en Martinique, soleil qui nous manque tant en cette période de l'année, vous avez été recruté par la ville de Sucy le 1^{er} juillet 1974 comme conducteur puis titularisé le 1^{er} juillet 1976.

Vous serez resté fidèle à la ville de Sucy pendant plus de 27 années avant de rejoindre la Communauté d'agglomération le 1^{er} décembre 2003 dans le cadre de la mise en place du marché de collecte des déchets ménagers sur les 7 villes. Je rappelle que Sucy assurait jusqu'à cette date la collecte en régie des déchets ménagers sur son territoire.

Détaché pendant deux ans et demi auprès de la société VEOLIA, vous avez souhaité être réintégré au sein des services communautaires le 1^{er} août 2006 pour y assurer les fonctions de conducteurs poids lourds.

Depuis cette date, vous êtes chargé d'effectuer les rotations de bennes au sein des deux déchetteries communautaires et des centres techniques municipaux.

Permettez-moi de vous adresser au nom de mes collègues, du personnel communautaire et en mon nom personnel toutes nos félicitations pour cette distinction qui récompense une carrière au cours de laquelle vous avez démontré un sens constant du service public.

[Après la remise de médaille, inviter les participants au cocktail de début d'année]